

Cotonou, le 12 septembre 2024

N/REF : 710 /SGDS/DG/DAF/DO/DRH/CSDPF/CSDL/2024

AVIS DE RECRUTEMENT

1- CONTEXTE INSTITUTIONNEL

La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA) créée par l'Etat béninois, actionnaire unique, est une société anonyme unipersonnelle, sans recours public à l'épargne, avec Conseil d'Administration et Directeur Général, régie par les lois et règlements en vigueur en République du Bénin, notamment l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Par décret N° 2021-181 du 28 avril 2021, les Statuts modifiés de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité ont été adoptés par le Gouvernement.

Dans le cadre du renforcement de l'effectif du Service des déchets liquides, la SGDS SA lance cet avis pour le recrutement d'un (e) Chef (fe) Division Gestion des Stations et Traitement des boues de vidange.

2- MISSIONS DU POSTE ET PROFIL RECHERCHÉ

❖ Mission générale

Sous l'autorité du Chef du Service des Déchets liquides, le Chef de Division Gestion des Stations de Traitement des Boues de Vidange a la charge de la supervision de toutes les activités liées à l'exploitation des Stations de traitement des boues de vidange et d'épuration des eaux usées. Il veille au respect du contrat d'affermage, à la bonne application des clauses du cahier des charges techniques de l'exploitation, et à la qualité des sous-produits issus du traitement des eaux usées.

Il veille également au respect des normes et réglementations concernant la gestion et le fonctionnement des stations de traitement des boues de vidange et des eaux usées au Bénin. En cas de constat de non-conformité environnementale, il informe son supérieur hiérarchique, propose des mesures correctives et veille à la mise en application des solutions retenues.

❖ Principales activités

- Contrôler le fonctionnement général des stations et l'amélioration les processus de traitement ;

- Élaborer et mettre en œuvre les programmes, normes, méthodes et instruments de gestion technique des installations d'assainissement des eaux usées (exploitation technique et maintenance des installations) ;
- Superviser avec l'exploitant la bonne sécurisation des stations ;
- Suivre l'exploitation rationnelle des installations techniques : respect des normes d'entretien préventif, grosses réparations des biens de retour, renouvellement des équipements, sécurité des installations, optimisation du traitement des boues de vidange et des eaux usées ;
- Contribuer au processus de suivi et de tenue des registres concernant les performances techniques, les processus et les équipements ;
- Actualiser les procédures de la gestion des stations ;
- Participer et représenter le service à des ateliers et autres événements organisés par les partenaires ;
- Élaborer les TDR et suivre toutes les études entrant dans le cadre du développement de la gestion des déchets liquides ;
- Rédiger les différents rapports périodiques, les courriers circonstanciés voire les injonctions et les procès-verbaux en cas de nécessité.

❖ Profil recherché

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur (Bac + 5 ans) en Eau et Assainissement ou Ingénieur Environnement-Santé ;
- Posséder au moins cinq (05) ans d'expériences pertinentes dans l'exploitation des stations des boues de vidange, de solides connaissances techniques en exploitation et gestion des systèmes de traitement des boues de vidange et eaux usées ;
- Maîtriser les méthodes et techniques utiles pour contrôler la conformité des équipements, et installations ;
- Traiter les dossiers de contentieux (litiges, réclamations ...) en lien avec le secteur des eaux et assainissement ;
- Contrôler les prestations des entreprises en délégation de service publics ;
- Contrôler la gestion des eaux usées et l'ensemble de leur process.

3- MODALITÉS D'EMPLOI

- Type de contrat de travail : Contrat à Durée Déterminée de deux (02) ans renouvelables par accord des parties assortis d'une période d'essai de trois (03) mois renouvelable au besoin ;
- Contrat d'objectifs assorti d'une évaluation de performance annuelle.

4- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation signée du candidat adressée au Directeur Général de la Société de Gestion des Déchets et la Salubrité SGDS SA ;
- Un Curriculum vitae précisant les noms et contacts de deux (2) personnes ressources de référence de 3 pages maximum ;
- Une copie du diplôme exigé et des attestations d'éventuelles de certifications complémentaires ;
- Les copies des preuves d'expériences pertinentes pour des postes similaires.
- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

5- PROCEDURE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature présenté en **fichier unique sous format PDF**, est transmis par courriel à l'adresse recrutement@sgds.bj, avec en objet « Candidature a/s Chef.fe de Division des Stations de Traitement des Boues de Vidange ».

6- DATE LIMITE DE DÉPOT DES CANDIDATURES

vendredi 20 septembre 2024, à 17 heures 00.

NB :

- Dans cet avis, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte et ne vise donc aucune discrimination.
- Tout dossier de candidature ne répondant pas aux conditions citées ou déposé hors délai ne sera pas pris en compte.



Eké Gilles AMOUSSOU
Directeur Général